

# Compte-rendu de la réunion du Conseil communautaire

## Séance du 7 octobre 2021

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

## Le 7 octobre 2021 à 19h,

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura se sont réunis à la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Présents: M. Pascal VOLPOET, M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Thierry CUBY suppléant, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Guillaume FERREUX suppléant, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT suppléant, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative: M. Sylvain CRINQUAND, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

<u>Excusés</u>: Mme Chantal MARTIN, M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Rahma TBATOU, Mme Marine LACROIX, M. Christophe DAMNON, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

## Pouvoirs:

Mme Chantal MARTIN donne pouvoir à M. Michel DOLE / M. Christophe DAMNON donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse DAVID / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Guy SAILLARD

<u>Présents à titre consultatif</u> : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, Mme Marianne PROST, M. Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

\* \* \* \* \* \* \* \*

# **SOMMAIRE**

## **DELIBERATIONS**

# Conseil de communauté du 7 octobre 2021

AFFAIRES GENERALES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES    AFFAIRES GENERALES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES   2	1	Modification du nombre de Vice-présidents et élection d'un Vice-président	1
2 Mise à disposition du responsable finances, convention avec la commune de Champagnole 3 AIE, attribution de subvention à la SAS Premier Plateau 2 Taxe d'aménagement, modification du périmètre suite à l'évolution de la carte communale de St Germain en Montagne 5 Construction d'un bâtiment pour la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, marchés de travaux 6 Demande de subvention poste de responsable développement économique et manager de SASAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES 7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5 FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE 8 Attribution de Compensation 5 à 6 Attribution de Compensation 5 à 6 Attribution de Compensation 9 Admissions en non-valeur 6 à 7 10A DM2 Budget général 8 8 10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 9 10C DM2 Budget annexe assainissement collectif 9 9 10D DM1 Budget annexe abattoir 10D DM1 Budget annexe ADS 10D DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Kignovillard 11 1 Contrat de prêt 12 INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17 A 18 COntrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les 17 à 18 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les 17 à 18 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les 17 à 18 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les 17 à 18 Criema Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20 BATIMENTS SCOLAIRES 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20 BATIMENTS SCOLAIRES 14 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	_		
Activitudion de subvention à la SAS Premier Plateau  Alte, attribution de subvention à la SAS Premier Plateau  Communale de St Germain en Montagne  Construction d'un bâtiment pour la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, marchés de travaux  Communale de subvention poste de responsable développement économique et manager commerce  ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES  Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5  FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE  8 Attribution de Compensation 5 à 6  9 Admissions en non-valeur 6 à 7  10A DM2 Budget général 8  10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9  10C DM2 Budget annexe assainissement collectif 9  10D DM1 Budget annexe ADS 10  DM1 Budget annexe ADS 10  DM1 Budget annexe ADS 10  DM1 Budget annexe abattoir 10  DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11  Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13  Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 19  CULTURE ET EVENEMENTIEL 19  4 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 10  Environnement et Plan Climat Air Energle			
4 Taxe d'aménagement, modification du périmètre suite à l'évolution de la carte communale de St Germain en Montagne 5 Construction d'un bâtiment pour la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, marchés de travaux 6 Demande de subvention poste de responsable développement économique et manager de commerce  ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES 7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5 FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE 8 Attribution de Compensation 5 à 6 9 Admissions en non-valeur 6 à 7 10A DM2 Budget général 8 10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 11 Contrat de prêt 12 INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17 ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20 BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	2		1
4 communale de St Germain en Montagne 5 Construction d'un bătiment pour la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, marchés de travaux 6 Demande de subvention poste de responsable développement économique et manager commerce  ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES 7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5 FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE 8 Attribution de Compensation 5 à 6 e 3 7 10A DM2 Budget général 8 8 10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11 11 Contrat de prêt 12 INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 19 at 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	3	AIE, attribution de subvention à la SAS Premier Plateau	2
6 Demande de subvention poste de responsable développement économique et manager commerce  ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES  7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5  FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE  8 Attribution de Compensation 5 à 6  9 Admissions en non-valeur 6 à 7  10A DM2 Budget général 8  10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9  10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9  10D DM1 Budget annexe ADS 10  10E DM1 Budget annexe ADS 10  10F DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  10G DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13  Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives CULTURE ET EVENEMENTIEL 14  Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	4	communale de St Germain en Montagne	2 à 3
ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES  7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité  8 Attribution de Compensation  9 Admissions en non-valeur  6 à 7  10A DM2 Budget général  8 DM1 Budget annexe assainissement collectif  9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères  9 DM1 Budget annexe ADS  10D DM1 Budget annexe ADS  10E DM1 Budget annexe ADS  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon  11C Contrat de prêt  11 Contrat de prêt  12 INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma »  19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail  19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain  20 à 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	5		3
7 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité 4 à 5  FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE  8 Attribution de Compensation 5 à 6  9 Admissions en non-valeur 6 à 7  10A DM2 Budget général 8  10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9  10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9  10D DM1 Budget annexe ADS 10  10E DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	6		4
FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE  8 Attribution de Compensation 5 à 6 9 Admissions en non-valeur 6 à 7 10A DM2 Budget général 8 10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21		ASSAINISSEMENT ET ORDURES MENAGERES	
8 Attribution de Compensation 5 à 6 9 Admissions en non-valeur 6 à 7 10A DM2 Budget général 8 10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe ADS 10 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	7	Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité	4 à 5
9 Admissions en non-valeur 6 à 7  10A DM2 Budget général 8  10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9  10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9  10D DM1 Budget annexe ADS 10  10E DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  11C Ontrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie		FINANCES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE	
10A DM2 Budget général 8  10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9  10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9  10D DM1 Budget annexe ADS 10  10E DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  11G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	8	Attribution de Compensation	5 à 6
10B DM1 Budget annexe assainissement collectif 9 10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe abattoir 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11F DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11F Contrat de prêt 11F Contrat de prêt 12F INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12F Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13C Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	9	Admissions en non-valeur	6 à 7
10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères 9 10D DM1 Budget annexe ADS 10 10E DM1 Budget annexe abattoir 10 10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 Environnement et Plan Climat Air Energie	10A	DM2 Budget général	8
10D DM1 Budget annexe ADS 10  10E DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10B	DM1 Budget annexe assainissement collectif	9
10E DM1 Budget annexe abattoir 10  10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11  10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10C	DM2 Budget annexe Ordures Ménagères	9
10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon 11 10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11 11 Contrat de prêt 12 INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT 12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE 13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL 14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES 16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10D	DM1 Budget annexe ADS	10
10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard 11  11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10E	DM1 Budget annexe abattoir	10
11 Contrat de prêt 12  INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance 12 à 17  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives 17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10F	DM1 Budget annexe ZA Equevillon	11
INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT  12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance  12 à 17  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	10G	DM1 Budget annexe ZA Mignovillard	11
12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance  ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	11	Contrat de prêt	12
ACTION SOCIALE  13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  17 à 18  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie		INTERFACE COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEPARTEMENT	
Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	12	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance	12 à 17
Drogues et les Conduites Addictives  CULTURE ET EVENEMENTIEL  14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma »  15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail  19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain  20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes  21  Environnement et Plan Climat Air Energie		ACTION SOCIALE	
14 Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » 19 15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21 17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	13		17 à 18
15 Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail 19 à 20  BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie			
BATIMENTS SCOLAIRES  16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	14	Attribution de subvention dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma »	19
16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain 20 à 21  17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie	15	Cinéma Les 3 Républiques, avenant au bail	19 à 20
17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes 21  Environnement et Plan Climat Air Energie		BATIMENTS SCOLAIRES	
Environnement et Plan Climat Air Energie	16	Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain	20 à 21
	17	Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes	21
18 Projet éolien de la Basse Joux, avis du Conseil dans le cadre de l'enquête publique 22		Environnement et Plan Climat Air Energie	
	18	Projet éolien de la Basse Joux, avis du Conseil dans le cadre de l'enquête publique	22

#### 2021-7-01 Modification du nombre de Vice-présidents et élection d'un Vice-président

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Lors des Conseils des 16 juillet et 15 septembre 2020, le nombre de Vice-président a été fixé à 13, le maximum étant de 15 Vice-présidents au regard de la règle de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de la composition du Conseil communautaire fixé à 92 Conseillers.

Par ailleurs, il est rappelé que les Vice-présidents sont membres de droit du Bureau.

Avec le recrutement d'un chargé de mission Urbanisme, en la personne de Morgan BOURDENET depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, il convient d'élire un nouveau Vice-président qui sera chargé de conduire la procédure de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire des 66 communes composant la Communauté de communes.

Le Président propose la candidature de Monsieur Gérard CART-LAMY et chaque conseiller est invité à faire part de sa candidature.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer le nombre de Vice-Présidents à 14,
- DECIDE de porter à 31 le nombre de membres du Bureau, au lieu de 30 auparavant,

## Il est procédé ensuite, à l'ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Le premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 83

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 83

Majorité absolue : 46

Monsieur Gérard CART-LAMY obtient 83 voix et est proclamé 14ème Vice-président

## Affaires générales, développement économique et relations avec les partenaires

#### 2021-7-02 Mise à disposition du responsable finances, convention avec la commune de Champagnole

Rapporteur: M. Rémi HUGON

La Communauté de communes a sollicité l'expertise du responsable des finances de la ville de Champagnole pour superviser sa gestion comptable et financière. Il convient donc de renouveler la convention de mise à disposition mise en place à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour une durée de trois ans.

Il est proposé que le responsable finances soit mis à disposition de la Communauté de communes à hauteur de 7/35 ème du temps de travail.

La Communauté de communes s'engage à rembourser à la Ville de Champagnole le montant de la rémunération et des charges sociales concernant cet agent.

Pour mémoire, le coût total sur l'année 2020 représente environ 14 500 €.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > APPROUVE le remboursement de la rémunération et des charges sociales concernant cet agent,
- > APPROUVE le renouvellement de la convention de mise à disposition à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,
- ➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## 2021-7-03 Aide à l'Immobilier d'Entreprise, attribution de subvention à la SAS Premier Plateau

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Aux termes de l'article L.1511-3 du CGCT, modifié par l'article 3 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les aides à l'immobilier d'entreprises, la location ou la vente de terrains relèvent désormais exclusivement du ressort des communes et EPCI.

Par délibérations du 11 avril 2017 et du 30 mai 2017, le Conseil communautaire a mis en place un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE) sur son territoire et a validé le règlement d'intervention en vigueur le 15 avril 2021.

Pour rappel, l'aide est apportée sous forme de subvention plafonnée à 100.000 €. Le taux d'intervention est défini entre 10 % et 30 % selon la taille de l'entreprise.

La Société Premier Plateau a présenté une demande de subvention AIE pour son projet de construction de bâtiments industriels pour la transformation de viande de porc, salaisons fumées traditionnelles, pour un montant global de 6 282 108 € HT.

La subvention AIE octroyée par la Communauté de communes s'élèverait à 100 000 € (sur une dépense éligible de 1 144 000 € HT).

Il est précisé que l'aide sera allouée sur la base du régime cadre exempté SA.58979 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2014-2023 adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 du 17 juin 2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014, tel que modifié par les règlements2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020.

Cette subvention serait complétée par une aide de la Région à hauteur de 100 000 € dans le cadre de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise ainsi que d'une subvention de 2 000 000 € dans le cadre de l'appel à projets « Structuration des filières agricoles et alimentaires » de FranceAgriMer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE** après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que M. Emile BEZIN ne prend pas part au vote,

- DECIDE d'accorder une subvention de 100 000 € à la Société Premier Plateau sur une dépense éligible de 1 144 000 €, au titre de la construction de bâtiments industriels pour la transformation de viande de porcs, salaisons fumées traditionnelles,
- AUTORISE le Président à signer la convention d'attribution de subvention correspondante établie selon le modèle de convention type approuvé par délibération du 30 mai 2017, ainsi que tout avenant ultérieur,
- > AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

# 2021-7-04 Taxe d'aménagement, modification du périmètre suite à l'évolution de la Carte Communale de Saint Germain en Montagne

Rapporteur: M. Rémi HUGON

Par délibération du 27 septembre 2017, la Communauté de communes a fixé le principe du reversement de la part communale de la taxe d'aménagement perçue sur le périmètre des zones d'activités aménagées par la Communauté.

Une convention de reversement a été signée le 6 décembre 2017 avec la commune de Saint Germain en Montagne (validée par une délibération de la commune du 24 novembre 2017). La convention portait sur la zone d'activité de la scierie SIBC (Parcelles n°1; 2; 52; 53; 54; 63).

Suite au développement de la société SIBC et à l'acquisition de la parcelle contiguë (n° 60), il convient d'actualiser le périmètre de la taxe d'aménagement vis-à-vis des activités nouvelles de l'entreprise.

L'élargissement du périmètre de la zone d'activité de la scierie SIBC sur les parcelles n°55 et 60 (voir plan joint) fait suite à la modification de la carte communale de Saint-Germain-en Montagne approuvée par délibération du Conseil communautaire du 12 novembre 2020.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > APPROUVE l'élargissement du périmètre de la taxe d'aménagement pour intégrer le nouveau périmètre constructible définit par la carte communale,
- APPROUVE l'avenant à la convention de reversement de la taxe d'aménagement avec la Commune de Saint-Germainen-Montagne,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

#### 2021-7-05 Construction d'un bâtiment pour la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, marché de travaux

## Rapporteur: M. Rémi HUGON

Par délibération du 16 décembre 2016, le Conseil avait approuvé l'acquisition d'un bâtiment situé rue René Cassin à Champagnole à la Régie Départementale des Transports du Jura (RDTJ). Cet achat a été réalisé dans l'objectif d'accompagner la transition commerciale de ce secteur. S'agissant d'une réserve foncière, l'acte notarié précise que la RDTJ, devenue depuis SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, reste locataire et qu'en cas de cession une solution équivalente d'implantation sera recherchée par la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire, par délibération du 24 septembre 2020, et le conseil d'administration de la SPL ont validé un protocole d'accord pour une construction puis cession sous forme de crédit-bail d'une parcelle et d'un bâtiment adéquat dans la ZA Bouvet à Champagnole.

Le coût du projet est estimé à 580 000 € HT (travaux, honoraires, forfait loyer et terrain viabilisé) avec un crédit-bail de 15 ans et un loyer mensuel de 3 500 € HT.

Suite aux décisions du Conseil communautaire, en collaboration avec la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté et le cabinet d'architecte ARCHIPLUS, la parcelle a été aménagée, il a été définit un cahier des charges et un permis de construire a été déposé le 26 Mars 2021.

Le projet consiste à la réalisation d'un bâtiment d'une surface de 560 m² pouvant abriter 9 bus, un bureau, des sanitaires et un local de réunion/convivialité conforme au code du travail.

Le permis de construire a été accepté le 3 mai 2021 par le Maire de Champagnole.

Une consultation d'entreprises travaux a été lancée le 27 juillet 2021. Les entreprises avaient alors la possibilité de remettre une offre avant le jeudi 9 septembre 2021 à 12h00 aux 12 lots proposés. 21 entreprises ont déposé au moins une offre dans les délais en version dématérialisée. L'ouverture des plis a été réalisée le lundi 13 septembre 2021 à 16h00. L'analyse des offres a été effectuée par la maitrise d'œuvre.

Au vu des offres analysées et conformément à l'article 23 du règlement de consultation, il a été décidé que des négociations techniques et financières seraient menées avec l'ensemble des candidats du lot 11 Plomberie Chauffage VMC.

Le lot 5 Couverture étanchéité/Bardage métallique et le lot 10 Menuiserie Bois sont restés infructueux par manque d'offres. Ces 2 lots ont fait l'objet d'une relance de consultation conformément aux règles des marchés publics.

A l'issue de cette relance, aucune offre n'a été remise pour le lot 5 Couverture étanchéité/Bardage Métallique.

Considérant qu'une seule entreprise a répondu au lot 3 Charpente métallique et que son offre est supérieure à l'estimation,

Considérant que le chantier ne peut débuter sans titulaire de marché pour le lot 5,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > **DECLARE** le lot 3 infructueux,
- > **DECIDE** de reporter sa décision pour l'attribution des lots 1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12,
- > **DECIDE** de relancer une consultation pour les lots 3 et 5,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

#### 2021-7-06 Demande de subvention poste de responsable développement économique et manager commerce

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Dans le cadre du Plan de relance, le cofinancement d'un poste de manager de commerce est rendu possible par la Banque des Territoires.

Est soumise au conseil la demande de cofinancement, auprès de la banque des territoires, du poste de responsable de manager de commerce qui sera une casquette supplémentaire au poste de responsable du développement économique.

Il s'agit d'une subvention forfaitaire pour le cofinancement d'un poste de manager de commerce de centre-ville. Cette fonction est cumulable avec celle de responsable du développement économique qu'occupe déjà M. Antoine Gindre dans nos services.

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura se trouve être dans le cœur de cible dans la mesure où les bénéficiaires se trouvent être : « Les EPCI dont la commune principale recense de 3.500 à 150.000 habitants et ne bénéficie pas des programmes Action Coeur de Ville (ACV) et Petite Ville de Demain (PVD) ».

Le montant alloué est un forfait de 20.000 € par an pendant 2 ans (dans la limite de 80% du coût du poste), soit 40.000 €. Il s'agit du financement d'un seul poste, qui doit avoir été recruté entre le 30 octobre 2020 et le 31 octobre 2021.

En contrepartie de cette subvention forfaitaire, l'EPCI s'engage à développer des actions vers les commerces avec un besoin ciblé sur les relations aux commerces et commerçants.

Ce cofinancement permettra une montée en compétences du poste de responsable économique à travers l'accès au réseau des managers de commerce et de centre-ville, d'une boite à outils pour développer l'activité commerciale dans les centre-bourgs de notre Communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > APPROUVE la demande de subvention d'un manager de commerce au titre du plan de relance commerce,
- ➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## Assainissement et Ordures Ménagères

## 2021-7-07 Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité

Rapporteur: M. Guy SAILLARD

L'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Locales (CGCT) précise qu'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport présente des indicateurs techniques et financiers fixés par décret, dont notamment :

- caractérisation technique du service,
- tarification et recettes du service,
- indicateurs de performance,
- financement des investissements,

Il sera adressé à chaque commune pour présentation devant l'assemblée délibérante, dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Une synthèse des RPQS des services de l'assainissement collectif et autonome pour l'exercice 2020 est donc présentée.

Par ailleurs, conformément aux dispositions prévues par l'article L1411-13 du CGCT, le rapport annuel d'exploitation réalisé par Veolia Eau pour 2020, dans le cadre du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif, est présenté au Conseil communautaire qui en prend acte.

Il sera également adressé par courriel dans chaque commune pour présentation au Conseil municipal et mise à disposition du public.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE

- de la présentation, conformément aux dispositions de l'article L2224-5 du CGCT, du rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif et autonome de la Communauté de communes,
- du rapport d'exploitation réalisé par Véolia Eau dans le cadre de la Délégation de Service Public d'assainissement collectif.

## Finances et aménagement numérique

#### 2021-7-08 Attribution de Compensation

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Dans sa séance du 27 septembre 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), avait approuvé le recalcul de l'Attribution de Compensation (AC) lorsqu'un contrat de prêt concernant la compétence scolaire arrivait à échéance.

En 2021, le contrat de prêt pour l'école de Cize s'est terminé le 25 avril 2021. Il convient donc de recalculer l'Attribution de Compensation pour cette commune.

Ainsi pour 2021 son montant est de 3.692 € et à compter de 2022 il sera de 7.980 €, comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Le montant de l'AC pour les autres communes reste inchangé.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le montant de l'Attribution de Compensation pour la commune de Cize pour 2021 et celui à compter de 2022,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

		(IX) TABLEAU	J RECAPITI	JLATIF DES A	TTRIBUTIONS	DE COMPEN	SATIONS A F	REVERSER A	UX COMMUN	ES à compter	r de 2021				02-sept-21	
LISTE DES 63 COMMUNES	I ACTP versée ou encaissée jusqu'au 31/12/2019	AC du 1/7/2019 au 31/12/2019	II FISCALITI	III BATIMENTS SCOLAIRES à déduire sur AC 2020	Regul sur les emprunts déjà remboursée Déjà déduite de l'AC 2018- 2019	III BATIMENTS SCOLAIRES à déduire sur AC à compter de 2021	IV Emprunts scolaires terminés Régularisation AC 2018	IV Emprunts scolaires terminés Régularisation AC 2019	IV Emprunts scolaires terminés Régularisation AC 2020	IV Emprunts scolaires terminés Montant pour AC 2021	IV Emprunts scolaires terminés Montant pour AC 2022	V SDIS 2019 du 1/7/2019 au 31/12/2019	VI SDIS à compter de 2020	VII ACTP 2020 avec régul 2018, 2019 et 2020 PAR	VIII ACTP à compter de 2021 par commune	IX ACTP à compter de 2022 par commu
			RESTITUE										COTISATION	COMMUNE		
ANDELOT EN MONTAGNE	19 944,00						586,00	7 032,00	7 032,00	7 032,00				34 594,00	26 976,00	
ARDON ARSURE ARSURETTE	18 954,00 -1 905,00									0,00				18 954,00 -1 905,00	18 954,00 -1 905,00	18 954, -1 905,
BIEF DES MAISONS	2 197,00									0,00				2 197,00	2 197,00	2 197,
BIEF DU FOURG	3 092,00									0,00				3 092,00	3 092,00	-
BILLECUL	-341,00									0,00				-341,00	-341,00	-341,
BOURG DE SIROD	4 944,00									0,00				4 944,00	4 944,00	4 944,
CENSEAU CERNIEBAUD	29 545,00 -5 055,00									0,00				29 545,00 -5 055,00	29 545,00 -5 055,00	29 545, -5 055,
CHALESMES (LES)	-8 859,00									0,00				-8 859,00	-8 859,00	-8 859,
CHAMPAGNOLE	1 557 705,00									0,00				1 557 705,00	1 557 705,00	
CHAPOIS	-9 324,00						229,00	2 744,00	2 744,00	2 744,00				-3 607,00	-6 580,00	-6 580,
CHARENCY	5 223,00 -11 036.00									0,00				5 223,00 -11 036.00	5 223,00 -11 036.00	5 223, -11 036.
CHATELNEUF CHAUX DES CROTENAY	-11 036,00 -20 115,00			-						0,00				-11 036,00	-11 036,00 -20 115,00	-11 036, -20 115,
CIZE	-4 885,00									8 577,00	12 865,00			-4 885,00	3 692,00	7 980,
CONTE	6 146,00									0,00				6 146,00	6 146,00	6 146,
CRANS	-3 507,00									0,00				-3 507,00	-3 507,00	-3 507,
CROTENAY	-5 325,00 13 492,00			-						0,00				-5 325,00 13 492,00	-5 325,00 13 492,00	-5 325,0 13 492,0
CUVIER DOYE	3 773,00									0,00				3 773,00	3 773,00	3 773,0
ENTRE DEUX MONTS	-10 438,00									0,00				-10 438,00	-10 438,00	-10 438,0
EQUEVILLON	65 310,00									0,00				65 310,00	65 310,00	65 310,0
ESSERVAL - TARTRE	3 093,00									0,00				3 093,00	3 093,00	3 093,0
FAVIERE (LA) FONCINE LE BAS	-970,00									0,00				-970,00 7 225,00	-970,00	-970,0 7 225,0
FONCINE LE HAUT	7 225,00 87 490,00									0,00				87 490,00	7 225,00 87 490,00	87 490,0
FRAROZ	348,00									0,00				348,00	348,00	
GILLOIS	2 313,00									0,00				2 313,00	2 313,00	2 313,0
LATETTE (LA)	955,00									0,00				955,00	955,00	955,0
LE LARDERET	-3 488,00						90,00	1 085,00	1 085,00	1 085,00				-1 228,00	-2 403,00	-2 403,0
LE LATET	-2 361,00	2 200 00	44 774 00	7 040,00		4 694,00	82,00	983,00	983,00	983,00		3 826,00	7.654.00	-313,00	-1 378,00	-1 378,0
LE FRASNOIS LE MOUTOUX	6 795,00 -2 169,00	3 398,00	11 774,00	7 040,00		4 694,00				0,00		3 020,00	7 651,00	-20 098,00 -2 169,00	-17 324,00 -2 169,00	-17 324,0 -2 169,0
LE PASQUIER	-3 127,00									0,00				-2 169,00	-2 169,00	-2 109,0
LE VAUDIOUX	5 641,00									0,00				5 641,00	5 641,00	5 641,0
LENT	-3 788,00									0,00				-3 788,00	-3 788,00	-3 788,0
LES NANS	-1 733,00									0,00				-1 733,00	-1 733,00	-1 733,0
LES PLANCHES EN MONTAGNE	<del>-9 927,00</del> 794,00									0,00				-9 927,00	-9 927,00	-9 927,0
LONGCOCHON	-13 704,00									0,00				794,00 -13 704,00	794,00 -13 704,00	794,0 -13 704,0
MARIGNY	16 917,00	8 459.00	17 392,00	202,00		54,00				0,00		4 160,00	8 319,00	-4 697,00	-8 848,00	-8 848,0
MIEGES	3 291,00	2 .00,00								0,00				3 291,00	3 291,00	
MIGNOVILLARD	275,00									0,00				275,00	275,00	275,0
MONNET LA VILLE	2 574,00				836,00		1 170,00	1 170,00	2 069,00	2 369,00				6 147,00	4 943,00	4 943,0
MONT SUR MONNET	-13 841,00									0,00				-13 841,00	-13 841,00	-13 841,0
MONTIGNY SUR L'AIN	-31,00				445,00 395,00		623,00 1 186,00	623,00 1 186,00	1 102,00 1 581,00	1 262,00 1 581,00				1 872,00	1 231,00	
MONTROND MOURNANS - CHARBONNY	-24 110,00 5 427,00				395,00		1 100,00	1 100,00	1 361,00	0,00				-20 552,00 5 427,00	-22 924,00 5 427,00	-22 924,0 5 427,0
NEY	81 258,00									0,00				81 258,00	81 258,00	81 258,0
NOZEROY	35 705,00									0,00				35 705,00	35 705,00	35 705,0
ONGLIERES	1 931,00									0,00				1 931,00	1 931,00	1 931,
PILLEMOINE	-5 395,00									0,00				-5 395,00	-5 395,00	-5 395,0
PLENISE	-208,00									0,00				-208,00	-208,00	-208,0
PLENISETTE PONT DU NAVOY	-1 030,00				595,00		832,00	832,00	1 472,00	0,00 1 685,00				-1 030,00	-1 030,00	-1 030,0
PONT DU NAVOY RIX - TREBIEF	23 408,00 3 427,00				595,00		632,00	032,00	1 472,00	0,00				25 949,00 3 427,00	25 093,00 3 427,00	
SAFFLOZ	5 602,00	2 801,00	6 188,00	3 825,00		2 550,00				5,50		1 569,00	3 138,00	-6 317,00	-6 274,00	-6 274,0
SAPOIS	4 219,00	2 222,00								0,00				4 219,00	4 219,00	
SIROD	38 047,00									0,00				38 047,00	38 047,00	38 047,0
ST GERMAIN EN MONTAGNE	21 281,00									0,00				21 281,00	21 281,00	
SUPT	-5 844,00						118,00	1 417,00	1 417,00					-2 892,00	-4 427,00	-4 427,0
SYAM VALEMPOULIERES	5 269,00				174,00		521,00	521,00	694,00	0,00				5 269,00	5 269,00	
VALEMPOULIERES VANNOZ	-3 863,00 15 192,00				174,00		521,00	521,00	094,00	0,00				-2 301,00 15 192,00	-3 343,00 15 192,00	-3 343,0 15 192,0
	-5 558,00						217,00	2 603,00	2 603,00	2 603,00				-135,00	-2 955,00	-2 955,0
VERS EN MONTAGNE																

## 2021-7-09 Admissions en non-valeur

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Le comptable public du Service de Gestion Comptable de Poligny propose d'admettre en non-valeur divers produits sur les budgets annexes assainissement collectif, assainissement non collectif et ordures ménagères.

## Concernant le budget annexe assainissement collectif il s'agit des créances suivantes :

Exercice 2017, GUILLOIT Damien pour un montant de 275.96 € qui fait suite à un jugement de liquidation judiciaire.

Exercice 2007 à 2009, GUILLEMIN Frédéric et JOLY Cécile pour un montant de 406.06 € qui fait suite à la décision du tribunal d'instance de Dole qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

## Concernant le budget annexe assainissement non collectif il s'agit des créances suivantes :

Exercice 2015 et 2016, PAUVELOT Maryline pour un montant de 188.40 € qui fait suite à la décision de la commission de surendettement du Jura qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

## Concernant le budget annexe ordures ménagères il s'agit des créances suivantes :

Exercice 2017, GUILLOIT Damien pour un montant de 372.96 € qui fait suite à un jugement de liquidation judiciaire.

Exercice 2013, GRAND Joël pour un montant de 199.02 € qui fait suite à un jugement de liquidation judiciaire.

Exercice 2019, GIRALDO Giulio pour un montant de 279.97 € qui fait suite à la décision de la commission de surendettement du Jura qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

Exercice 2012 et 2013, GUILLEMIN Angélique pour un montant de 84.89 € qui fait suite à la décision du tribunal d'instance de Pontarlier qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

Exercice 2017 et 2018, CIOCCOLLINI Leslie pour un montant de 171.51 € qui fait suite à la décision de la commission de surendettement du Jura qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

Exercice 2018, AUGEN Mickael pour un montant de 110.14 € qui fait suite à la décision de la commission de surendettement de la Haute Savoie qui a validé les mesures imposées suite à rétablissement personnel sans redressement judiciaire.

Une fois prononcées, les admissions en non-valeur de ces créances donneront lieu à des mandats émis aux articles 6542 pour un montant de 682.02 € sur le budget annexe assainissement collectif, pour un montant de 188.40 € sur le budget annexe assainissement non collectif et pour un montant de 1 218.49 € pour le budget annexe ordures ménagères.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, sur proposition de Monsieur le Trésorier et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de la totalité de ces créances susvisées afin d'apurer le résultat de l'exercice,
- ➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

#### 2021-7-10A DM2 Budget Général

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Délibération		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
16	1641	Rmbt capital prêts Chalet Haute Joux	-41 812,00		021	Virement de la section fonctionnement	-41 812,00
16	1641	Rmbt capital divers prêts	-30 289,00				,
204	20422	Subvention équipement contrat DSP centre aquatique	87 285,00				
21	2111	Achat terrain et honoraires Maison de Santé	-87 285,00				
21	21351	Panneaux photovotaiques et groupe électrogène Challet d'accueil nordique pour électrifier les caisses	17 009,00	13	13178	Subvention Leader panneaux photovoltaiques et groupe électrogène Chalet d'accueil nordique	11 307,00
					1321	Participation DDFIP aux tvx d'aménagement des bureaux du SDIF	10 381,00
041	2313	Intégration des études maison de santé	51 624,00	041	2031	Etudes maison santé pour intégration au 23	51 624,00
23	2313	Travaux crèche (portillon, sol amortissant)	66 054,00	13	1328	Subvention CAF/tvx crèche	39 636,00
23	2313	Tw. Ecole de Cize Ney pour classe supplémentaire	20 400,00	10	10222	FCTVA GS Cize Ney	3 300,00
				13	13241	Fonds concours GS Cize Ney	8 550,00
				040	280422	Amortissements	50 000,00
					021	Virement de la section fonctionnement	-50 000,00
			82 986,00			TOTAL	82 986,00
	1	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
042	6811 023	Amortissements Virement à la section d'investissement	<b>50 000,00</b> -50 000,00				
0.44	62875	Reversement 50 % subvention Région TDF	25 000,00				
011		Wester Berniett 20 % Zubsehrion Weßlöh ichu.	23 000,00				
011	627	Commission rmbt anticipé des 2 prêts Chalet Ht Joux Virement à la section d'investissement	41 812,00				
-1-1-1-1-1-1-1-		Commission rmbt anticipé des 2 prêts Chalet Ht Joux					
011	627 023 7392221	Commission mbt anticipé des 2 prêts Chalet Ht Joux Virement à la section d'investissement FPIC	<b>41 812,00</b> -41 812,00 <b>7 380,00</b>				
011	627 023 7392221 739211 65311	Commission rmbt anticipé des 2 prêts Chalet Ht Joux Virement à la section d'investissement FPIC Regul AC (Cize)	41 812,00 -41 812,00 7 380,00 3 700,00				

<u>Commentaires</u>

Virement de 41 812 € du compte 1641 au compte 627 pour financer les IRA (le montant des IRA n'étant pas connu à la date du vote du BP)

Inscription des crédits pour le versement de la subvention forfaitaire pour l'aménagement des plages végétales. Diminution des crédits pour l'achat du terrain de la maison de sante car crédits inscrits au BP supérieurs à l'estimation en cours

Ouverture de crédits pour la pose de panneaux photovoltaïque (alimentation caisse) financée par une subvention Leader de 11 307 € et un virement de crédit du compte

Opération d'ordre budgétaire sans décaissement pour intégrer des frais d'études dans les travaux en cours (afin de récupérer le FCTVA)

Ouverture de crédit pour le reversement à la Ville de 50 % de la subv de la Région pour le Tour de France (délib du 20/12/2020) financé par un virement de crédit du compte 64111

Ouverture de crédits pour des travaux à la crèche financés par une subvention de la CAF pour 39 636 € et un virement de crédit du compte 1641

Ouverture de crédits pour les travaux au GS de Cize Ney financés par le FCTVA et fonds concours des communes et un virement de crédit du compte 1641

Complément de crédits pour les dotations aux amortissements

Ouverture de crédits pour compléter des prévisions insuffisantes aux chapitres 014 et 65

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°2 du BUDGET GENERAL

#### 2021-7-10B DM1 Budget annexe Assainissement Collectif

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Deliberati	on 2021	,					
		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				021	021	Virement de la section de fonctionnement	-50 000,00
				040	281532	Amortissement	50 000,00
			0,00	Ì		TOTAL	0,00
		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT	,
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	6288	Remboursement eaux pluviales	93 500,00	74	748	Subvention du Budget général (eaux pluviales)	93 500,00
		·					
022		Dépenses imprévues	-1 000,00				
65	6542	Admission en non valeur	1 000,00				
042	6811	amortissements	50 000,00				
023	023	Virement à la section d'investissement	-50 000,00				
			93 500,00			TOTAL	93 500,00

Commentaires

Complément de crédits pour les dotations aux amortissements

Insciption de la subvention du budget général en recette de fonctionnement destinée à financer la participation du traitement des eaux pluviales à Veolia

Virement de crédits pour comptabiliser les admissions en non-valeur

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe Assainissement collectif.

## 2021-7-10C DM2 Budget annexe Ordures Ménagères

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Délibération	n 2021								
	D	ÉPENSES D'INVESTISSEMENT			REC	ETTES D'INVESTISSEMENT	•		
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	cle libellé M			
			0,00			TOTAL	0,00		
	DÉ	PENSES DE FONCTIONNEMENT			RECE	TTES DE FONCTIONNEMEN	T		
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant		
65	6542	Admission en non valeur	1 500,00						
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	-1 500,00						
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00		

<u>Commentaires</u>			
Inscription des crédits pour les admissions en non valeur			

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°2 du Budget annexe Ordures Ménagères.

## 2021-7-10D DM1 Budget annexe ADS

<u>Rapporteur</u>: M. Philippe WERMEILLE

Délibéra	tion 202	1					
		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			R	ECETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
20	2051	Licences nouveau logiciel dématérialisation ADS	14 000,00				
21	21838	Materiel informatique	-7 000,00				
	2188	Divers	-7 000,00				
			0,00			TOTAL	0,00
		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RE	CETTES DE FONCTIONNEMENT	
chapitr	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	6156	Maintenance, formation et installation nouveau logiciel	11 000,00	70	70875	Participation des communes CNJ	6 000,00
				74	74748	Participation des communes	
						extérieures	5 000,00
		TOTAL	11 000,00			TOTAL	11 000,00

<u>Commentaires</u>					
Inscription de crédits pour l'achat (14 000 €) , et la formation, maintenance	e et installati	on d'un log	jiciel de	dématérialisation (11 000 €)	

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe ADS.

## 2021-7-10E DM1 Budget annexe Abattoir

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Délibérat	ion 2021						
		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			R	ECETTES DE FONCTIONNEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	63512	Taxes foncières	-100,00				
66	666	Perte de change	100,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

<u>Commentaires</u>			
Réajustement des crédits pour la perte de change			

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe Abattoir.

## 2021-7-10F DM1 Budget annexe ZA Equevillon

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Délibération	on 2021						
	D	ÉPENSES D'INVESTISSEMENT			·	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
	DÉ	PENSES DE FONCTIONNEMENT			R	ECETTES DE FONCTIONNEMEN	Т
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	605	Travaux	15 000,00	70	7015	Vente de terrains	15 000,00
		TOTAL	15 000,00			TOTAL	15 000,00

Commentaires			
Inscription de crédits supplémentaires pour la liaison de	ouce		

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe ZA Equevillon.

## 2021-7-10G DM1 Budget annexe ZA Mignovillard

Rapporteur: M. Philippe WERMEILLE

Délibération	on 2021						
	D	ÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RE	CETTES D'INVESTISSEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				REC	ETTES DE FONCTIONNEMENT	
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	61521	Entretien terrain	1 150,00	70	7015	Vente de terrain	1 150,00
		TOTAL	1 150,00			TOTAL	1 150,00

<u>Commentaires</u>					
Inscription des crédits pour le nettoyage du bassin d'orage de la ZA Mignovillard					

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe ZA Mignovillard.

#### 2021-7-11 Contrat de prêt

### Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Par délibération en date du 15 avril 2021, la Communauté de communes a approuvé le contrat de réservation d'un bâtiment à usage commercial d'une surface de 1 125 m² avec la société KEYSTONE pour un montant HT de 2 475 000 €.

Conformément à la décision modificative n°1 du 8 Juillet 2021 concernant l'ouverture de crédit pour un montant de 2 475 000 €, il s'avère nécessaire de lancer un appel d'offre auprès des banques (d'un montant arrondi à 2 500 000 €) pour le financement de l'opération.

Par courriel en date du 13 septembre 2021, quatre banques (CRCA, CCM, BPFCMA et CEBFC) ont été consultées pour une demande de financement de 2.5 millions. La remise des offres était fixée au lundi 20 septembre 2021 à 12h. La BPFCMA n'a pas transmis d'offre et celle du CRCA ne répondait pas à la demande.

Apres examen des offres reçues, et après l'avis de la commission finances du 21 septembre dernier, il sera proposé au Conseil communautaire de retenir la proposition de la CEBFC qui est la moins disante :

➤ Montant: 2.500.000 €

Durée d'amortissement : 18 ans

Périodicité des échéances : trimestrielles (36 788.35 € €)

Taux d'intérêt : 0,64 %Calcul des intérêts : 30/360

Frais de dossier : 0,10 % soit 2.500 €

Remboursement anticipé : absence d'indemnité de remboursement anticipé en cas de cession de tout ou partie des locaux aux locataires.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > DECIDE de retenir la proposition de la CEBFC dans les conditions énoncées ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## Interface Communes, Communauté de communes et Département

## 2021-7-12 Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance

## <u>Rapporteur</u>: M. David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « Plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département.

Pour rappel, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux

Plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribué pour chaque projet :

Maître d'ouvrage	Objet du projet	Montant total HT	Montant d'aide départementale attribué	Montant d'aide sollicité à la CC	Taux d'aide	<u>DETR</u> sollicitée
Andelot en Montagne	Installation de 2 poteaux incendie rue des Creux et rue du Village du Bas	6 875 €	2 290 €	2 290 €	33%	-

Andelot en Montagne	Réhabilitation de la salle des pompes et de l'ancien lavoir situé rue de Lattre de Tassigny (menuiseries et façades)	14 541 €	4 845 €	4 845 €	33%	-
Arsure- Arsurette	Remplacement des luminaires de 37 poteaux d'éclairage public (luminaires LED pour économie d'énergie) avec installation de 2 horloges astronomiques	17 434 €	5 815 €	5 815 €	33%	-
Bief des Maisons	Mise en place d'un dispositif d'aspiration sur le réservoir d'eau potable (travaux d'urgence - défense incendie)	7 801 €	2 600 €	2 600 €	33%	-
Billecul	Aménagement d'une aire de jeux	54 795 €	13 700 €	13 700 €	25%	х
Bourg de Sirod	Remplacement d'un coffret électrique d'éclairage public et installation de deux horloges astronomiques (économie d'énergie)	1 905 €	635 €	635 €	33%	-
Cerniébaud	Démolition et reconstruction du mur situé dans la cour de la mairie avec installation d'une barrière	9 434 €	3 145 €	3 145 €	33%	-
Champagnole	Réfection des locaux du Point d'Accueil Solidarité Alimentation de Champagnole (PASAC - Epicerie sociale)	19 273 €	6 425 €	6 425 €	33%	-
Champagnole	Installation d'une nouvelle serre sur le site des ateliers municipaux	62 098 €	20 700 €	20 700 €	33%	-
Champagnole	Aménagement des sentiers du parc de Belle-Frise	99 697 €	24 925 €	24 925 €	25%	-
Champagnole	Aménagement de plateformes forestières à Taravent	49 626 €	16 540 €	16 540 €	33%	ı
Chapois	Remplacement des menuiseries extérieures (porte et fenêtre) du local technique sis rue de l'école et réparation de la zinguerie	5 277 €	1 760 €	1 760 €	33%	-
Charency	Remplacement des luminaires de 12 poteaux d'éclairage public (luminaires LED pour économie d'énergie)	5 828 €	1 945 €	1 945 €	33%	-
Châtelneuf	Remise aux normes des systèmes d'assainissement autonome de trois bâtiments communaux (mairie, logement communal rue Abel Girardot et espace Syamour)	32 293 €	10 765 €	10 765 €	33%	-
Châtelneuf	Démolition de l'ancienne cabane de foot et renaturation environnementale et esthétique du site	26 561 €	8 645 €	8 645 €	33%	-
Chaux des Crotenay	Installation d'un point de chloration intermédiaire sur le réseau d'eau potable (réservoir alimentant le village)	6 121 €	2 040 €	2 040 €	33%	-

Crans	Extension des réseaux rue de la Gare et rue d'Alésia (viabilisation de parcelles)	18 422 €	6 140 €	6 140 €	33%	-
Crans	Aménagement du secrétariat de mairie (accessibilité PMR) et du local à archives	10 715 €	2 435 €	2 435 €	25%	х
Crans	Reprise de l'étanchéité de l'église (maçonnerie et tablettes de fenêtres) et réfection du portail d'accès au cimetière	17 774 €	3 970 €	3 970 €	25%	х
Crans	Rénovation des logements locatifs du bâtiment du Chalet - 2ème phase (sols du logement n°110 rue de la Ville et balustre extérieure)	12 032 €	2 735 €	2 735 €	25%	х
Crotenay	Remplacement du système de télésurveillance du réseau, changement de vannes et renouvellement d'une canalisation d'eau potable	14 821 €	4 940 €	4 940 €	33%	-
Esserval Tartre	Réfection d'une partie des façades du bâtiment de la mairie et logements communaux	32 075 €	10 695 €	10 695 €	33%	х
Foncine-le- Haut	Changement de 5 portes d'entrée principale de bâtiments communaux (mairie et école primaire)	20 810 €	3 100 €	3 100 €	25%	-
Foncine-le- Haut	Réhabilitation du canal de l'Hérault (automatisation de la vanne de régulation, reprise du fossé et installation d'une grille de protection de la roue à aubes)	24 296 €	6 075 €	6 075€	25%	-
Foncine-le- Haut	Réfection de la façade sud du bâtiment communal situé au 2 Grande Rue (logements communaux)	21 797 €	5 450 €	5 450 €	25%	х
Fraroz	Isolation extérieure de la façade Nord du bâtiment de la mairie et d'un logement communal	10 758 €	3 590 €	3 590 €	33%	•
Gillois	Aménagement d'un terrain de jeux (terrain de pétanque)	8 156 €	2 720 €	2 720 €	33%	-
Le Larderet	Amélioration du système de chauffage dans deux logements communaux (poêles à pellets)	11 803 €	3 935 €	3 935 €	33%	-
Le Latet	Réfection de la salle de réunion de la mairie (murs, plafond, menuiseries extérieures et électricité)	21 072 €	7 025 €	7 025€	33%	-
Le Latet	Aménagement paysager de la place du village et création d'un espace de convivialité	11 335 €	3 780 €	3 780 €	33%	-
Le Moutoux	Réfection du chemin d'accès au four des Canadiens	14 117 €	3 530 €	3 530 €	25%	x

Le Vaudioux	Réfection d'un mur de soutènement rue du Pont et confortement des fondations et de la base d'un mur d'enceinte de la salle des fêtes en bordure du ruisseau de Pillemoine	18 890 €	4 725 €	4 725 €	25%	-
Les Chalesmes	Rénovation du logement communal situé dans le bâtiment de la mairie (porte d'entrée, parquet, sanitaires et cuisine)	7 611 €	2 540 €	2 540 €	33%	-
Les Planches en Montagne	Rénovation des bâtiments communaux (logements 14 et 17 route de Nozeroy, mairie, poids public et cimetière) - 4ème tranche (maçonnerie, toiture et menuiseries extérieures)	62 290 €	20 765 €	20 765 €	33%	-
Marigny	Réfection du logement communal de l'ancienne fromagerie situé au 4 rue des Crêts (sol et cuisine)	6 684 €	2 230 €	2 230 €	33%	-
Monnet la Ville	Réfection du hall d'entrée desservant le logement communal de l'ancienne école (murs et plafond)	6 759 €	1 690 €	1 690 €	25%	-
Monnet la Ville	Remplacement de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public (luminaires LED pour économie d'énergie), pose d'une horloge astronomique et installation de 2 nouvelles lampes chemin du Bachet	40 213 €	10 055 €	10 055€	25%	-
Montrond	Réhabilitation de l'ancien local commercial Eva Jura et aménagement de logements communaux (électricité, sols, murs, plafonds et cuisines)	14 103 €	4 700 €	4 700 €	33%	-
Ney	Création de terrasses pour les deux logements locatifs communaux	14 679 €	4 895 €	4 895 €	33%	х
Ney	Rénovation de la salle des fêtes "Le Briska" (cuisine, sanitaires et électricité)	32 651 €	10 755 €	10 755 €	33%	-
Ney	Reprise d'un poteau incendie rue des Forgerons	2 710 €	905€	905€	33%	-
Ney	Rénovation des cuisines des deux logements communaux situés 2 rue des Ecoles	9 981 €	3 325 €	3 325 €	33%	-
Ney	Installation d'une clôture le long du chemin piéton entre l'impasse du Vieux Lavoir et l'impasse du Petit Marais (réduction des nuisances sonores et visuelles)	9 120 €	3 040 €	3 040 €	33%	-
Nozeroy	Construction d'un ossuaire dans le cadre de la mise aux normes du cimetière	2 867 €	955 €	955€	33%	

Plénise	Installation de deux abris bus et d'un abri poubelles, dans le village et en bordure de route départementale, et mise en place de deux mâts d'éclairage public LED autonomes solaires	25 775 €	8 595 €	8 595 €	33%	-
Plénise	Divers travaux de maçonnerie et de menuiserie sur les bâtiments communaux (église, logements communaux de l'ancienne école, local communal de l'ancienne salle des pompes)	15 965 €	5 325 €	5 325 €	33%	-
Saffloz	Réhabilitation des bâtiments communaux et du petit patrimoine - Tranche n°3 - Cimetière, Maison de la Bascule, Maison Faivre et mairie	48 724 €	16 240 €	16 240 €	33%	-
Saint Germain en Montagne	Création d'un espace récréatif de plein air (aire de jeux, terrain multisports, terrain de pétanque)	61 748 €	15 440 €	15 440 €	25%	•
Sapois	Remplacement d'une conduite AEP située entre la place de la Mairie et la rue du Couvalou	15 841 €	5 280 €	5 280 €	33%	-
Sapois	Installation d'une porte palière isolante séparant l'espace public (bureaux de la mairie) des espaces privés (escalier menant aux logements communaux situés au-dessus de la mairie)	910 €	305 €	305 €	33%	-
Sirod	Remplacement des luminaires de 11 poteaux d'éclairage public (luminaires LED pour économie d'énergie), installation d'horloges astronomiques et divers équipements pour les illuminations de Noël	12 933 €	2 560 €	2 560 €	33%	-
SIVU de la Baroche	Installation d'un jardin du souvenir et aménagement des allées dans le cimetière intercommunal de Fraroz	6 899 €	2 300 €	2 300 €	33%	-
Supt	Réfection du pavage de la fontaine du Chalet, mise en place d'une clôture autour de l'ancien réservoir d'eau potable et remplacement de la croix de Mission rue du Planssus	13 817 €	4 605 €	4 605 €	33%	-
Supt	Installation d'un abribus au niveau de l'arrêt de Bas du Bois	5 833 €	1 945 €	1 945 €	33%	-
Valempoulières	Réalisation d'une allée en béton désactivé dans le cimetière communal	46 711 €	15 570 €	15 570 €	33%	-
Vers en Montagne	Rénovation intérieure de la salle des fêtes (murs et plafond)	5 425 €	1 810 €	1 810 €	33%	
	TOTAL	1 158 681 €	347 450 €	347 450 €		

Au total, 216 dossiers ont bénéficié de l'aide de la Communauté de communes dans le cadre de la DST Relance, pour un montant global de 1 200 450 €.

Afin d'assurer la bonne gestion des paiements pour les subventions DST-Relance attribuées par la Communauté de communes, la procédure est la suivante :

- les communes doivent faire parvenir leur demande de paiement du solde de la subvention qui leur a été attribuée auprès du Département selon la procédure établie,
- une fois le paiement du solde effectué par le Département, ce dernier fait parvenir à la Communauté de communes le certificat de paiement avec le montant total versé (acompte et solde), ce qui lui permettra de verser à son tour le solde de la subvention intercommunale.

Ainsi, les communes présentent leur demande de paiement au Département uniquement. Les délais de paiement et transmission des éléments à l'intercommunalité devront être pris en compte pour le versement du solde de la Communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > AJOURNE le dossier de Crotenay qui fera l'objet d'un nouvel examen
- ➤ VALIDE l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour les projets listés ci-dessus, pour un montant total de 347 450 €,
- > AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## **Action sociale**

# 2021-7-13 Contrat local de santé, appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

Rapporteur: M. Patrick VUITTENEZ

La Communauté de communes est engagée depuis octobre 2019 dans un Contrat Local de Santé, mutualisé avec la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et contractualisé entre l'ARS et les deux collectivités.

Au terme du diagnostic de territoire conduit auprès des professionnels de santé, acteurs socio et médico-sociaux plusieurs axes de travail sont pressentis pour le futur CLS :

- Axe 1 Développer l'offre de soins sur le territoire
- Axe 2 Développer la prévention et la promotion de la santé
- Axe 3 Optimiser le parcours de soins des personnes en situation de vulnérabilité
- Axe 4 Promouvoir un environnement favorable à la santé de tous

Une feuille de route pour l'année 2021 a été présentée en COPIL le 27 janvier 2021 avec l'identification de certaines actions à mettre en œuvre comme, notamment, celles relevant de la prévention et de la promotion de la santé.

En effet, le diagnostic a mis en évidence un certain nombre de problématiques comme le phénomène d'addiction concernant différentes catégories de publics : enfants, adolescents, personnes handicapées, actifs et, pour différentes typologies d'addictions telles-que les écrans, les jeux d'argent et de hasard, l'alcool, les médicaments et l'usage de produits stupéfiants... La lutte contre les drogues et les conduites addictives est une problématique qui impacte toute la société.

Un appel à projet émanant de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) a été adressé aux communes et intercommunalités. La MILDECA a pour mission de susciter et d'accompagner les projets portés au plus près des citoyens par des acteurs publics ou privés, en accordant des soutiens financiers ainsi que méthodologiques.

Pour apporter des réponses aux différentes addictions repérées sur le territoire et dans le cadre du CLS, un dossier à la MILDECA a été déposé par la CCAPS en mars dernier. Ce dernier a retenu l'attention du MILDECA qui a donné son accord pour une mise en œuvre du programme d'action dès octobre 2021 et pour un montant de subvention accordée de 120.000 €.

3 actions seront développées sur les deux collectivités :

- Formation des personnels des structures d'accueil de la petite enfance (ALSH, RAM, Crèches) aux compétences psychosociales : développer, d'ici 2024, les comportements favorables à la santé des enfants et des parents dans toutes les structures d'accueil du territoire pour éviter les comportements à risques.
- Développer la connaissance des pathologies addictives auprès d'un réseau « d'acteurs relais » et renforcer le maillage territorial entre les acteurs de la prévention et du soin.
- Relayer les campagnes et dispositifs nationaux autour des problématiques d'addictions en travaillant plus particulièrement les actions en direction des entreprises et structures médico-sociales du territoire autour de l'arrêt du tabac dans le cadre du mois Sans Tabac.

Le coût total du programme s'établit comme suit :

Actions proposées	Coût total (sur 3 ans)	Subvention MILDECA sollicitée	Participation EPCI (CCAPS- CCCNJ)
1. Formations Compétences psychosociales des enfants et parents	73 345 €	66 010 €	7 335 €
2. Formation des acteurs relais dont présentation du guide de la MILDECA aux communes	27 500 €	24 750 €	2750€
3. Relayer les différents dispositifs et campagnes nationales sur le territoire du CLS / déployer/animer le dispositif « moi(s) sans tabac » sur les deux collectivités CCAPS et CCCNJ	18 500 €	16 100€	2 400€
4. Pilotage et évaluation du programme MILDECA	16 425	13 140 €	3 285 €
Total Programme d'actions sur 3 ans	135 770 €	120.000 €	15 770 €

Coût total à la charge des deux Communautés de communes sur une période de 3 ans : 15 770 € soit 2.628 € par Communauté de communes et par an.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ VALIDE le programme d'actions sur la prévention et la promotion de la santé dans le cadre de l'appel à projet de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives,
- ➤ APPROUVE la participation de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura sur une période de 3 ans pour un montant de 2.628 € par an,
- > AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## Culture et évènementiel

#### 2021-7-14 Attribution de subvention dans le cadre du dispositif « Ecole Cinéma »

#### Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Afin de pérenniser la présence d'un cinéma sur notre territoire, et notamment son action en direction du public scolaire, la Communauté de communes est sollicitée chaque année par la SARL Les 3 Républiques pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € afin de participer au programme « école et cinéma ».

En contrepartie de cette subvention, le cinéma s'engage à ouvrir le dispositif à l'ensemble des écoles du territoire et à organiser des séances programmées dans le cadre de cette action, même lorsque le nombre d'enfants inscrits est peu important (une seule classe de 15 enfants par exemple).

Il s'engage également à apporter une réponse aux enseignants souhaitant une programmation spécifique en accompagnement de leur programme scolaire ou récréatif à certaines périodes de l'année, quel que soit le nombre de scolaires.

Par ailleurs, le cinéma garanti une tarification à hauteur de 3 € maximum par enfant, les accompagnants étant accueillis à titre gratuit. En accord avec la Communauté de communes, une part de 1 € par enfant restera à la charge du cinéma, baissant ainsi le tarif à un maximum de 2 €, voir à la gratuité en cas d'accord avec le distributeur.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ APPROUVE, dans le but de soutenir le cinéma pour son action culturelle sur l'ensemble du Territoire, et après avis favorable de la commission culture et évènementiel réunie le 16 septembre dernier, une subvention de 20 000 € au cinéma Les 3 Républiques, au titre de l'année scolaire 2020-2021,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

### 2021-7-15 Cinéma les 3 Républiques, avenant au bail

## <u>Rapporteur</u>: M. Sébastien BONJOUR

Depuis la modification des statuts par arrêté préfectoral du 6 juillet 2018, la Communauté de communes est compétente en matière de soutien aux établissements de spectacles cinématographiques.

Cette compétence s'est traduite par l'acquisition de l'ensemble immobilier du cinéma de Champagnole appartenant à la Commune, par délibération en date du 18 décembre 2018. Au regard des travaux à réaliser pour l'amélioration de cet équipement, la cession a été opérée à l'euro symbolique.

Depuis, un programme d'investissement a été établi et porté par la SARL Les 3 Républiques pour un montant de 372.000 € HT avec le plan de financement suivant (approuvé par le Conseil communautaire le 30 septembre 2019) :

CNC (aide sélective)	100.000€
CNC (avance TSA)	76.700 €
Région	30.800€
Département	38.750 €
Communauté de communes	38.750 €
Autofinancement SARL	87.000€

Pour la part d'autofinancement de 87.500 €, la Communauté de communes a donc versé une avance remboursable dont le remboursement annuel, d'un montant de 4.834 €, est prévu sur une durée de 18 ans. Par ailleurs, au regard des conditions de cession du bâtiment de la commune de Champagnole à la Communauté de communes, soit 1 € symbolique, la SARL est exonérée de loyer pendant la durée du remboursement de l'avance.

Les travaux étant terminés, il convient de modifier le bail commercial par avenant afin de mettre en œuvre l'exonération des loyers et le remboursement de l'avance remboursable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour une durée de 18 ans se terminant le 31 octobre 2039.

Par ailleurs, l'établissement ayant subi une fermeture administrative depuis mars 2020 et une réouverture avec une limitation de la jauge depuis mai 2021, il est également proposé d'annuler le loyer mensuel de 457,34 € TTC à compter du loyer de mars 2020 jusqu'au loyer d'octobre 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > APPROUVE l'avenant au bail commercial avec la SARL Les 3 Républiques,
- > APPROUVE l'exonération des loyers de mars 2020 à octobre 2021 et l'annulation des titres correspondants,
- > AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## **Bâtiments scolaires**

#### 2021-7-16 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire de la Combe d'Ain

Rapporteur: M. Gérard AUTHIER

Dans le cadre du transfert de la compétence bâtiments scolaires, les dépenses d'investissement réalisées sur les bâtiments sont à la charge de la Communauté de communes. Concernant l'école de Monnet la Ville, des travaux de remplacement de menuiseries extérieures de la salle de motricité ont été réalisés. Ces travaux ont été faits par l'entreprise Travaillot pour un montant de 9 659.22 € HT soit 11 591.06 € TTC.

Un devis pour la réfection de la façade de la salle de motricité a été validé. C'est l'entreprise Zeno-Schneider qui réalisera les travaux en 2022 pour un montant de 8 145 € HT soit 9 774 € TTC. Concernant ces travaux les fonds de concours seront appelés en 2022 quand ceux-ci seront terminés.

Conformément aux dispositions prévues dans les statuts, il est proposé d'approuver le financement suivant pour le versement du fonds de concours dû par les communes du groupe scolaire de la Combe d'Ain à la Communauté de communes pour les travaux de menuiserie réalisés en 2021.

Dépen	ses TTC
Travaux	11 591.06 €
TOTAL	11 591.06 €

Recettes	
FCTVA (16.404 %)	1 901.40 €
Communes	4 844.83 €
Cté de communes	4 844.83 €
TOTAL	11 591.06 €

Communes	Habitants	Montant participation
Monnet la Ville	353	1 624.15 €
Montigny sur Ain	209	961.60€
Pont du Navoy	280	1 288.27 €
Marigny	211	970.81 €
	1053	4 844.83 €

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ APPROUVE le plan de financement concernant les travaux de remplacement de menuiseries extérieures de la salle de motricité au groupe scolaire de la Combe d'Ain,
- APPROUVE la participation par fonds de concours des communes de Monnet la Ville, Montigny sur Ain, Pont du Navoy et Marigny qui sera titrée en une seule fois sur l'exercice 2021,
- > AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

#### 2021-7-17 Fonds de concours pour les travaux du Groupe Scolaire des 4 Communes

## Rapporteur: M. Gérard AUTHIER

Dans le cadre du transfert de la compétence bâtiments scolaires, les dépenses d'investissement réalisées sur les bâtiments sont à la charge de la Communauté de communes. Concernant l'école de Montrond, des travaux relatifs à l'installation des 4 moteurs des groupes pompes et le remplacement du circulateur pour la chaudière ont été réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. L'entreprise CSTI a réalisé ces travaux pour un montant de 3 960.23 € HT soit 4 752.28 € TTC.

De plus, des travaux pour la pose d'un volet roulant au niveau de la maternelle ont été réalisés par l'entreprise Storeadoor pour un montant de 687.40 € HT soit 824.88 € TTC.

Le montant total de ces travaux s'élève donc à 4 647.63 € HT soit 5 577.16 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues dans les statuts, il est proposé d'approuver le financement suivant pour le versement du fonds de concours dû par la Communauté de communes aux communes de Montrond et Valempoulières.

	Nombre d'habitants	Participation de la commune	Fonds de concours versés aux Communes (50 % de la participation de la Commune)	Participation totale de la CCNJ
Montrond	507	2 351.65 €	1 175.82 €	1 674.45 €
Valempoulières	215	997.25 €	498.62€	
Molain	108	500.93 €	1 298.74 €	
Besain	172	797.80 €	<u> </u>	
TOTAL	1002	4 647.63 €	4 647.63 €	

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ APPROUVE le plan de financement concernant les travaux réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 au Groupe Scolaire des 4 Communes à Montrond,
- APPROUVE la participation de la Communauté de communes pour les communes de Montrond et Valempoulières,
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

## **Environnement et Plan Climat Air Energie**

## 2021-7-18 Projet éolien de la Basse Joux, avis du conseil dans le cadre de l'enquête publique

Rapporteur: M. Xavier RACLE

#### Enquête publique du 20 septembre au 22 octobre 2021

Dans le cadre de l'enquête publique, conformément à l'ancien article R.512-20 et au nouvel article R.181-38 du code de l'environnement, les collectivités territoriales intéressées par le projet sont appelées à donner leur avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête. Seuls les avis exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête pourront être pris en considération, soit au plus tard le 6 novembre 2021.

Le projet concerne l'implantation d'un parc éolien de production d'électricité, livrée sur le réseau électrique national et de ses infrastructures connexes. Ces installations sont soumises à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

La société « Basse Joux EnR » (SIREN 852 409 242) a déposé le 25 juin 2019, complétée le 15 juillet 2019 et consolidé le 17 mars 2020, un dossier de Demande d'Autorisation Environnementale auprès de la Préfecture du Jura pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien comprenant six éoliennes et deux structures de livraison sur le territoire des communes d'Esserval-Tartre, Plénise et sur des parcelles relevant du domaine privé des communes de Censeau, Esserval-Tartre, Mièges et Plénise.

Cette demande intègre une demande d'autorisation de défricher les terrains concernés par le projet (surface de 19 250 m²).

Le parc éolien (6 éoliennes) de la Basse Joux est un projet à l'étude depuis 2016 sur les forêts communales d'Esserval-Tartre, Plénise, Mièges et Censeau.

Ce parc éolien serait le deuxième du département et permettrait de doubler la puissance installée.

En 2017, présentation et échanges en Conseils Municipaux autour de l'opportunité de développer un projet éolien.

En 2019, Opale Énergies Naturelles sollicite l'avis du public via une pré-enquête publique, il en ressort 19 avis :

- 53% d'avis positifs : dont 90% issus des communes ciblées
- 37% d'avis négatifs : dont 57% hors département et 28% en communes ciblées

Des études et expertises (environnementale, paysagère, technique, acoustique, vent, Milan Royal, ...) ont été menées parallèlement sur 2 à 3 ans et figurent intégralement dans le dossier d'enquête publique.

Ce dossier est consultable dans les 4 mairies et également sur le site de la Préfecture : www.jura.gouv.fr

rubrique : Accueil > Publications> Annonces & avis > Enquêtes publiques > autorisation environnementale > ICPE > Projet éolien Basse Joux -Esserval-Tartre/Plénise/Censeau/Mièges

Sont également adressés aux Conseillers communautaires les documents suivants :

- Note explicative de synthèse,
- Plaquette de présentation du projet.

Dans le cadre de l'enquête publique, conformément à l'ancien article R.512-20 et au nouvel article R.181-38 du code de l'environnement, les collectivités territoriales intéressées par le projet sont appelées à donner leur avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête. Cette demande a été formulée par courriel de la Préfecture le 21 septembre dernier.

Seuls les avis exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête pourront être pris en considération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé à un vote à bulletin secret, dont le résultat est le suivant :

42 voix pour, 25 voix contre, 14 bulletins blancs.

> EMET un avis favorable à la demande de construction et d'exploitation d'un parc de 6 éoliennes ci-dessus exposée.